

CHARANTONNAY- INFOS

OCTOBRE—NOVEMBRE—DÉCEMBRE 2021— JANVIER 2022

Date	Manifestations	Coordonnées	Lieu	Heure
10/10/2021	 Concert musique classique	Le Kfé du lien	Église	17h
12/10/2021	Conseil Municipal	Mairie	Salle du Conseil	19h
20/10/2021	Assemblée Générale	Comité des Fêtes	Espace Socio-culturel	20h
31/10/2021	Boudins	 Club Les Lilas	Salle A. Guinet	8h
05/11/2021	Assemblée Générale + Repas	Club Les Lilas		
11/11/2021	Commémoration	Municipalité	Monument aux Morts	A définir
19/11/2021	Beaujolais Nouveau	CLAS	Salle A. Guinet	À partir de 19h30
21/11/2021	Saucisses	La Gaule	Salle A. Guinet	8h
24/11/2021	Retrait Lasagnes TELETHON	 Full & Light	Extérieur Salle A. Guinet	
04/12/2021	TELETHON Vente à emporter	Full & Light	Salle A. Guinet	
11/12/2021	Marché de Noël (à confirmer)	 Comité des Fêtes	Salle A. Guinet	Journée
09/12/2021	 DON DU SANG	EFS	St Georges	15h30-19h
12/12/2021	Repas des séniors sur invitation du CCAS	Mairie	Salle A. Guinet	12h
19/12/2021	Spectacle Magicien Commission Culture	Mairie	Salle A. Guinet	15h
07/01/2022	VŒUX DU MAIRE	Mairie	Salle A. Guinet	19h

Toutes ces dates sont susceptibles d'être annulées selon l'état sanitaire du pays

COMPTE-RENDU—CONSEIL MUNICIPAL

Les communes de Charantonny et Oytier Saint Oblas ont mutualisé leurs besoins quant à la fourniture et la distribution de repas en liaison froide pour leurs restaurants scolaires respectifs. C'est la Société API Restauration qui a remporté le MAPA (Marché A Procédures Adaptées). Les enfants, en testant un repas, ont participé à ce choix à hauteur de 25 %, le prix et la valeur technique étant les autres critères du marché. Le cahier des charges est conforme à l'administration générale qui demandera au moins 20% de produits bio dans les assiettes de nos écoliers à partir du 1^{er} janvier 2022.

Lors du Conseil Municipal du 9 septembre une décision modificative de 112 000 € a été apportée au budget pour couvrir des surcoûts de frais engagés par la modification de l'entrée de village ouest, l'achat de matériels, la réfection de la voirie, les travaux pour les eaux pluviales.

Le temps du mercredi redevient un temps périscolaire, ce sont uniquement les vacances scolaires qui sont considérées comme temps extrascolaire. C'est pourquoi la municipalité a pris une délibération pour conventionner la gestion temporaire par la CCCND pour 2021-2022 de la compétence communale « ALSH périscolaire » des mercredis jusqu'au 31 Août 2022. En conséquence le vote d'une autre délibération pour conventionner avec « Familles Rurales » s'est avéré nécessaire afin qu'elle utilise les locaux communaux le mercredi.

La modification simplifiée N° 1 du PLU a été votée à l'unanimité. La mise à disposition de cette modification au public a eu lieu du 21 juin au 21 juillet en mairie. Cette modification porte en partie sur une rectification concernant l'AOP N° 3, l'adaptation de certaines dispositions du règlement, la suppression des zones de dangers liées aux canalisations de transport de matières dangereuses et leur annexe. Dans le cadre de la construction de la nouvelle STEP (STation d'Épuration), à Savas-Mépin en partenariat avec Bièvre Isère Communauté, la commune s'engage à créer un réseau séparatif des eaux pluviales et usées sur l'intégralité de la commune. Pour limiter l'impact des pluies que nous subissons très régulièrement en particulier sur le secteur de Molèze, une convention a été signée avec Monsieur Ginet pour aménager un morceau de terre agricole pour création d'un puits perdu. Le montant de la compensation s'élève à 245 € par an. Pour l'aménagement de la rue de la Verchère, TE38 (Territoire Energie 38) propose l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité. Les 43 754 € prévisionnels de l'opération seront financés par TE38. Pour l'enfouissement des réseaux France Télécom, le montant estimé est de 11 642 €. Le reste à charge pour la commune sera de 10 442 €. Un financement externe supporte la charge des 1200 € restants. TE38 prend en charge les frais de maîtrise d'ouvrage pour 554€. Pour l'enfouissement des réseaux de l'éclairage public, la participation de la commune s'élève à 3057 €. Des financements externes et la participation de TE38 aux frais de maîtrise d'ouvrages couvrent les 4383€ restants.

Une délibération a permis de transférer la subvention obtenue par la CCCND pour la fête de la musique du 3 juillet au Comité des Fêtes, organisateur de cet événement.

Les comptes rendus du Conseil Municipal sont à retrouver sur le site internet de la commune.

INFORMATIONS

LES ÉCOLES



La rentrée s'est bien passée avec 77 enfants en maternelle répartis sur 3 classes, et 117 élèves en élémentaire répartis sur 5 classes. Il n'y a pas de changement pour les enseignants.

API restauration est le nouveau prestataire, apprécié par les enfants. Un deuxième service se met en place

pour les maternelles vu le nombre d'inscrits.

Il a été décidé d'un conseil de cantine qui se tiendra régulièrement pour améliorer ce temps de pause méridienne.

Les travaux engagés cet été vont favoriser le bien être des encadrants et des enfants.



RUCHER COMMUNAL



Le rucher communal a connu des hauts et des bas durant la période d'été. Trois ruches ont essaimé mais heureusement de jeunes reines ont été conçues et un essaim a été capturé dans un prunus au centre bourg. Les abeilles ont été traitées contre le Varroa (parasites

qui se reproduisent dans les cellules du couvain). Trois ruches sont actuellement en activité (les abeilles rentrent chargées de pollen) ce qui laisse espérer qu'elles devraient passer l'hiver sans encombre. Pas un gramme de miel cette année mais ce fut une année noire pour de nombreux ruchers. Le groupe d'apiculteurs en herbe s'est retrouvé très régulièrement et avec grand plaisir autour des ruches et a appris beaucoup de tous les conseils prodigués par le « professeur » Henri Poudret. Cet automne, il faudra s'assurer que les réserves de miel soient suffisantes dans les corps de ruche afin que les colonies puissent se nourrir cet hiver et, si besoin, il faudra procéder à des apports de nourriture.



ENVIRONNEMENT

Cours d'eau : les obligations des riverains

A savoir : propriété privée ou publique ?

Les différentes catégories des cours d'eau : **les domaniaux** qui appartiennent à l'État et les **privés** dont le lit est la propriété des riverains. Ainsi, s'il s'avère que le cours d'eau qui traverse votre propriété ne relève pas du domaine public de l'État, son lit vous appartient en totalité. En revanche, si elle sépare votre propriété de celle de votre voisin, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive opposée, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau (article L. 215-2 du Code de l'environnement). Si, au fil du temps, le lit de la rivière se déplace, la ligne séparative suit le mouvement. Enfin, qu'elle soit issue d'un cours domanial ou privé, l'eau reste une "**chose commune**", en ce sens qu'elle n'appartient à personne en particulier. Son usage est ouvert à tous (article L. 210-1 du Code de l'environnement) qui la qualifie de "**partie du patrimoine commun de la nation**". Chacun reste donc libre de puiser de l'eau à condition de limiter son utilisation à un usage domestique.

Ce qui induit des droits mais aussi des devoirs (obligation d'entretien)

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau privé est tenu à son "entretien régulier" (article L. 215-14 du Code de l'environnement). Celui-ci doit laisser libre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Il est tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives, **mais sans : dessoucher, brûler, couper à blanc, utiliser des désherbants chimiques et stocker les végétaux sur la berge.**

Quelles sont les bonnes pratiques et quand intervenir ?

Sur les berges : l'intervention sur la végétation doit se faire en période de repos végétatif (d'octobre à mars)

Dans le lit : les interventions dans le cours d'eau se font entre mai et septembre pour ne pas déranger la fraie des poissons. **Attention** : avant

toute intervention, prendre contact avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui doit donner l'autorisation.



Le **SIRRA*** peut se substituer en cas de défaillance des propriétaires riverains, d'urgence ou d'intérêt général à l'entretien des cours d'eau. Le propriétaire reste donc responsable de l'entretien courant du cours d'eau mais si les enjeux hydrauliques ou

environnementaux le justifient, le SIRRA prépare des plans de gestion de la végétation, présentant des objectifs et des modalités d'entretien. Une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) est alors établie, autorisant ainsi le Syndicat à intervenir et à utiliser l'argent public sur des parcelles privées, au service du bien commun.

DISPARITION

Joël, dit Banzin, a travaillé plus de 20 ans pour la commune de Charantonay où il a été garde-champêtre. Il était auparavant maçon à l'entreprise Chatain. D'une grande gentillesse, il était toujours prêt à rendre service. Il participait régulièrement au repas des classes ou au téléthon et mettait l'ambiance en chantant du Johnny ou imitant Bourvil (pour quelques phrases seulement et changeant aussitôt de registre). Sincères condoléances à sa famille.

INFORMATIONS

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

LES TEMPS FORTS DES ASSOCIATIONS

Le village a vécu deux très beaux évènements le dernier week-end d'Août et le premier de septembre.



Pour la 2^e année consécutive, une grande course cycliste a animé les avenues et rues du village le dimanche 29 Août.

Minimes, Cadets et séniors se sont affrontés sur un parcours de 7 kms. Les nombreux spectateurs ont pu apprécier le haut niveau des compétiteurs et ont souvent frémit à l'approche du peloton dans les virages.

Un grand bravo à René Caballero, au club cycliste de Bourgoin et à notre association VELO CLUB DE CHARANTONNAY pour cet évènement.



Nous vous disons à l'année prochaine !



Le samedi suivant, le Forum des associations s'offrait sa 1^{ère} édition en extérieur sur le parking de la Salle Des Fêtes.

Les associations nombreuses (22 au total) ont retrouvé leur public, anciens et futurs adhérents, sous un soleil radieux.

Certaines d'entre elles proposèrent une démonstration dans un espace dédié : Dans'Art, Gymnastique Rythmique et Baby Gym, KCC38 et d'autres jouèrent la carte de l'originalité pour séduire de nouveaux adhérents : les membres de l'association FUMETSU NO YUME avaient entre autre revêtu les costumes des personnages du CLUEDO et notamment celui du colonel moutarde !

Le Comité des Fêtes a proposé sa buvette, fortement appréciée compte tenu de la chaleur. Quant à l'association de chasse (ACCA), elle a proposé une vente à emporter de sabodets.

Nous espérons pouvoir réitérer ce Forum en extérieur l'année prochaine, le public et les associations ayant prisé cette nouvelle formule.



L'ACTUALITÉ

TRAVAUX & INFRASTRUCTURES

La rentrée va être animée pour la commission Travaux et infrastructures. De nombreux projets sont sur le point de se réaliser tandis que d'autres sont à l'étude.

L'extension du local de stockage derrière la mairie a été réalisée par l'entreprise Durieux pour les ouvertures et l'entreprise Chatain pour la maçonnerie. Du petit matériel pourra ainsi être ranger convenablement. Le plan école a permis de réhabiliter l'élémentaire et la maternelle durant les vacances scolaires. : l'habillage des bandeaux des toitures, l'ensemble de l'éclairage a été changé en LED à l'école maternelle, la climatisation a été installée dans la salle de motricité et à la cantine pour le confort des élèves et des enseignants. En élémentaire, avec la création de toilettes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), le groupe scolaire a terminé sa mise aux normes des accessibilités. Les VELUX obsolètes ont été remplacés par du matériel à coefficient thermique conforme à la réglementation en vigueur (regard à la transition énergétique) Pour rappel, le Département de l'Isère a subventionné ce programme. Le bitume de la cour extérieure de l'élémentaire et les ressauts conformes à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (portes donnant sur l'extérieur) seront réalisés aux vacances de la Toussaint. Durant le premier semestre 2021 la municipalité s'est dotée d'un broyeur ce qui permet de nettoyer les accotements en régie.



Les travaux sur la route des grenouilles sont terminés. La circulation a été interrompue par tranche, du bas des Engrives jusqu'à la route des fermes. Un reprofilage de la chaussée a été réalisé et de l'enrobé à chaud a été utilisé. Les deux

communes, Charantonnay et St Georges d'Espéranche, ont travaillé en coopération et ont ainsi pu partager à moitié les coûts. C'est l'entreprise Jean Lefebvre, qui a remporté le marché au dernier appel d'offres à Charantonnay, qui a procédé à la réfection de cette voie.

Les travaux d'entrée de village côté ouest débiteront début octobre pour une durée approximative de 1 mois ½ avec une circulation alternée qui sera mise en place avec installation de feux tricolores durant les travaux. En concertation avec le Département de l'Isère, les riverains et la municipalité, un plateau sera implanté de l'intersection de la route de l'Amballon sur une vingtaine de mètres. Le panneau « entrée d'agglomération » sera déplacé en amont du plateau. Une chicane suivra pour limiter la vitesse et un cheminement piéton (perméable) assurera la sécurité des promeneurs.

La rue de la Verchère va passer de la phase « projet » à « expérimentale ». En effet, un marquage au sol va être dessiné et le radar pédagogique sera dressé durant 4 à 5 mois. La rue sera en sens unique dans le sens avenue du Dauphiné jusqu'à la boulangerie. Selon les constatations qui suivront, le réaménagement de cette voie devrait être pro-

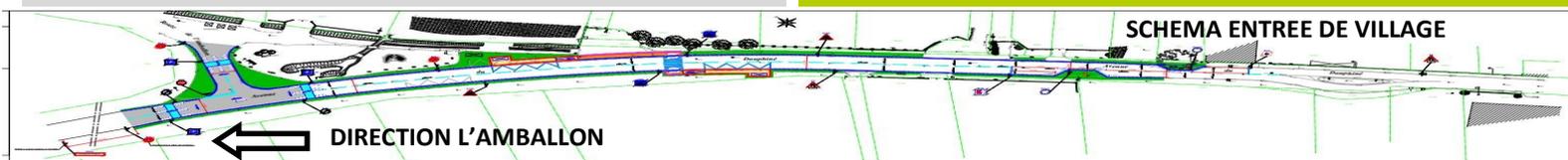
URBANISME

Maison Denuzière : mis en vente en 2017, la commune a décidé d'acquérir cet emplacement faisant l'objet d'une réserve dans le PLU. Elle avait demandé à l'EPORA dans le cadre de la convention qui nous lie, de porter cet investissement c'est-à-dire d'acheter pour notre compte en attendant un futur projet de la commune. La durée maximum de portage étant de 4 ans, nous sommes arrivés à ce terme. Une étude de faisabilité architecturale a permis au fil des réunions et de différentes propositions, d'aboutir au projet suivant : création d'un bâtiment avec au RdC un espace réservé à des locaux d'activités (commerces, professions libérales...) et des logements à l'étage. Ce dernier, (après avoir été présentée aux élus) a été validé par la commission Urbanisme puis par le Bureau municipal. Cette concertation a permis de chiffrer les coûts d'investissement (achat maison, démolition et reconstruction) et la mise à disposition que l'on pourrait proposer à un bailleur. L'EPORA participera à hauteur de 40% du coût, le reste étant à la charge de la commune. Cette étude a été exposée au conseil municipal début juillet. L'EPORA va lancer un appel à projet auprès des bailleurs avec des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales afin de l'intégrer de façon harmonieuse dans le paysage de la commune.

ATELIER THERMOGRAPHIQUE

Pour aider les particuliers à contrôler l'efficacité thermique de leurs fermetures (fenêtres, portes, toit, mur), la commune de Charantonnay s'est proposée pour organiser un atelier thermographique.

Cette soirée est prévue le lundi 22 Novembre à l'Espace Socio-Culturel (en haut de l'avenue du Bourg). C'est l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) qui interviendra pour présenter le matériel et son utilisation en faisant le tour de quelques bâtiments communaux pour apprendre le maniement de l'appareil. Le kit est ensuite prêté aux habitants qui le souhaitent pour 2 jours. Les données de chaque utilisateur seront stockées jusqu'à la restitution programmée environ 3 semaines après. Chacun aura un entretien individuel pour analyser les mesures prises. Cela permettra de connaître l'état d'isolation de votre maison. Ce prêt est gratuit si ce n'est qu'un chèque de caution sera demandé avant l'emprunt de la caméra. La Municipalité souhaite ainsi vous faire bénéficier des dernières technologies pour améliorer les performances énergétiques de bâtiments.



INFORMATIONS

France SERVICES

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans un point France services. **Depuis début septembre, ce service est à votre disposition au Siège de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné : 316 Rue du Colombier, 38540 Heyrieux** **Tél 04 72 48 19 89**



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 20 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'objectif est de proposer une offre élargie de service public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires en ville.

Des prestations diverses apporteront une réponse adaptée à chaque situation :

- Déclaration de revenus
- Etablir un permis de conduire ou une carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA)
- Chercher un emploi
- Remboursement de soins
- Préparer ma retraite
- Faire face à un litige ou un conflit
- Grossesse et démarches

Un accompagnement au numérique favorisera l'apprentissage et développera les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...).

Des prestations de conseils pourront aider des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

En avril 2021, 1 494 France services ont ouvert en métropole et dans les territoires ultramarins. Le réseau montera en puissance jusqu'en 2022, en ciblant prioritairement les territoires particulièrement éloignés du service public. D'ici 2022, chaque usager pourra trouver une maison France services à moins de 30 minutes de son domicile. Des bus France services sillonnent également les départements pour aller au plus près des usagers.

Pour trouver la France services la plus proche de chez vous, vous pouvez consulter la cartographie du ministère de la Cohésion des territoires :

www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services

CCAS

Le CCAS prépare le déjeuner de nos aînés qui aura lieu cette année sauf consignes sanitaires particulières le 12 décembre 2021.



La distribution des colis se fera comme d'habitude autour d'un café gourmand à l'espace socio-culturel le 11 décembre.

La Covid est toujours présente, une troisième dose est disponible pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que pour les personnes fragiles (cf infos gouvernementales) ; pensez à prendre rendez-vous sur Doc-tolib ou Keldoc. Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Les personnes vulnérables ont besoin d'assistance, n'hésitez pas à leur parler du CCAS qui contacte déjà un certain nombre de personnes ciblées. Cette aide ponctuelle intervient lors de problème de neige,

2022 ANNÉE ELECTORALE

Pour s'inscrire sur les listes électorales :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

CULTURE

La commission Culture vous propose un spectacle de magie

DIMANCHE 19 DECEMBRE 2021 A 15H

Pour tout public (de 3 à 99 ans et plus) ; entrées gratuites

SEBASTIEN VEGAS présentera une animation de magie où le rêve deviendra réalité, Noël arrive ... Venez partager un moment féérique empli d'émotions, de sensations, de strass et de paillettes. Une buvette et pâtisseries vous seront proposées. Une demande de subvention sera déposée avec le programme Culture + de la Communauté de Communes.



JEUNESSE ET CITOYENNETÉ



Moment convivial s'il en est de se retrouver cette fin d'année scolaire avec les enfants ayant participé aux commémorations. Les dernières cérémonies n'ont pas pu se dérouler avec les enfants qui l'auraient souhaité suite aux contraintes sanitaires dues au COVID 19. Monsieur Le

Maire Pierre-Louis Orelle accompagné de quelques élus, de Marie-Jo Douillet, de Lucien Rostaing et Louis Bordignon (anciens combattants) a eu plaisir à les rencontrer afin de les féliciter pour l'hommage rendu aux charantonnois qui ont donné leur vie ou plusieurs années pour leur patrie durant les terribles combats des différents conflits mondiaux. Il leur a remis à cette occasion un diplôme de citoyenneté. Une collation a clôturé cet entretien, Marie-Jo expliquant aux enfants ce que signifie la médaille de la légion d'honneur décernée à Monsieur Bordignon en fin d'année dernière pour son implication envers notre patrie durant la seconde guerre mondiale.

COMMUNICATION—CITY ALL



CITY ALL : Cette nouvelle application à télécharger très facilement sur votre mobile permet d'avoir toutes les informations concernant l'actualité de notre commune ; elle est en lien avec le panneau lumineux, le site de la commune et la page Facebook de la municipalité.

DÉCÈS

BOYER Raymond 84 ans

BLEIN Gérard 70 ans

VIVIANT Joël 59 ans

SCHWARTZ Pierre 86 ans

Sincères condoléances aux familles

LES ASSOCIATIONS

A.C.F.C.



Artas Charantonnay Football Club



Match de Gala et Baptême réussi pour le nouveau terrain



Le Mercredi 18 août a eu lieu le premier match sur le nouveau stade de football de Charantonnay. Ce match de gala opposant le FC Bourgoin-Jallieu (N3) à Seyssinet (R1) fut organisé par le club de L'ACFC pour baptiser une pelouse qui attendait d'être foulée depuis près d'un an. La rencontre a accouché d'un joli spectacle pour les supporters avec une victoire 3-2 des Seyssinetois. Le match et la tenue de l'événement, c'est déroulé dans le respect des règles sanitaires. L'événement a comblé les deux co-présidents de l'association, Jean-Michel Terry et Alain Arnaud interview é à la fin de la rencontre :



mairie de Charantonnay qui a rendu cela possible. Place à la coupe Gambardella pour nos U20 et à la coupe de France pour nos seniors »

« C'est une fierté pour le club d'avoir pu accueillir ces deux belles équipes. Ce match de gala fut un bon et grand moment que L'ACFC a su apprécier à sa juste valeur. Merci aux clubs de Bourgoin-Jallieu et de Seyssinet, avec une mention spéciale pour Jérémy Clément qui s'était engagé à être présent quoi qu'il arrive. Cet événement passé, nous allons enfin pouvoir faire briller nos couleurs sur cette nouvelle aire de jeu. Un grand merci à la



Ce fut encore une bonne semaine pour les 25 enfants et éducateurs ACFC présent à ce stage d'été. Organisé à merveille par Alyssia Abel et encadré par des jeunes de l'ACFC. Sous la devise « le Foot mais pas que ! » Ce stage a fait le bonheur de tous ! **Foot le matin** et **animations l'après-midi**, les enfants s'en sont donnés à cœur joie ! Foot - Thématique Intervilles - Golf Foot - Foot Fléchette - Billard Foot, Molkky Pétanque - Sumo -taureau à corde - Joute - Ventre glisse - Jeux en bois. Tous ont pris du plaisir autour des différentes animations et disciplines proposées.

SOU DES ECOLES

Une nouvelle année commence pour le Sou des écoles, suite à notre assemblée générale, nous avons pu verser aux écoles 625 euros par classe soit 5000 euros. Malgré une année encore compliquée nous remercions les parents qui ont répondu présents lors de nos ventes à emporter en pré-commande. Nous n'avions pas d'autre choix au vu de la situation sanitaire à ce moment là. Nous avons un nouveau bureau avec 3 membres qui faisait déjà partis de l'ancien.

Cathy Pirodon devient Présidente ; Jean-Sébastien Guillaud devient trésorier ; Pauline Mazereel devient secrétaire.

Le statut de chacun nous importe peu, l'essentiel étant que le Sou des écoles puisse continuer à vivre et à aider au maximum les écoles dans leurs projets et leurs sorties. Pour nous aider, remplissez un simple bulletin d'adhésion et apporter votre contribution de 5 euros par famille (vous pouvez donner plus). Le flyer sera distribué par les enseignants. Si vous souhaitez donner un coup de main lors des manifestations, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées et bien sûr nous sommes preneurs de toute idée nouvelle. Nous espérons une belle année pleine de vie et de partage avec vous à nos côtés.

lesoucharantonnay@gmail.com



LA GAULE

La pêche dans le Charavoux est fermée depuis le dimanche 29/08.

Il faut attendre maintenant mars 2022 pour pouvoir y pêcher de nouveau.

Nous avons participé au forum des associations. Quelques poissons ont été présentés sous la surveillance de Maurice Bagnier et du président. Les enfants ont montré beaucoup d'intérêts aux spécimens présentés. Peut être de futurs pêcheurs ?

L'information leur a été donnée : pour les journées pêche à la Bergerie du Moulin réservées aux enfants qui seront encadrés par les pêcheurs confirmés.

Ne pas oublier une date importante pour notre association : **DIMANCHE 21 NOVEMBRE**

MATINEE SAUCISSES ET SAUCISSONS CUITS



LES ASSOCIATIONS

FULL & LIGHT

Vente annuelle de Lasagnes fraîches (bolognaise ou saumon), sur commande... bénéfice intégralement reversé au téléthon. Coupon joint ou à imprimer sur le site <http://fullandlight.fr> à rapporter ou à renvoyer avant le samedi 13 novembre (avec le règlement).

Retrait des parts le mardi 24 novembre à l'extérieur de la salle des fêtes (sur le côté)

On compte sur vous....



CLUB LES LILAS

L'ouverture du club les lilas a eu lieu le Mardi 7 septembre, comme d'habitude SALLE MARITANO.

Le 31 août un repas chez JARS a permis de se retrouver et faire des parties de pétanque et de cartes.

Une cinquantaine de personnes ont apprécié ces retrouvailles.

PREVISIONS :

DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 boudin à Charantonay

VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLEE GENERALE suivi du repas et fête des anniversaires.

Bien entendu selon les règles sanitaires du moment.

Nous souhaitons bonne reprise à tous dans vos activités.



DANS'ARTS

Vive la rentrée ! Hâte de vous retrouver !

Si vous voulez essayer nos différents cours, nous vous offrons des essais **GRATUITS**. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour toute information, contactez Odile Serre (Présidente)

au 06 19 05 04 03.

Bonne saison à tous

Le bureau de Dans'Arts



LA FABRIQUE MUSICALE

La Fabrique Musicale est heureuse de reprendre ses activités d'animation du territoire avec un lancement réussi le 11 septembre dernier à Heyrieux avec sa Foire aux canards ! Certaines associations du territoire ont participé aux animations, un concert en après midi a été donné aux résidents de l'EHPAD des Colombes et aux habitants par la compagnie Odyssee accompagnées par les musiciens de l'Harmonie, un moment de musique et d'humour qui fait du bien !

L'équipe des professeurs est prête pour démarrer l'année, les cours ont repris le 13 septembre. Nous sommes toujours à votre écoute si vous souhaitez participer au jardin d'éveil avec votre enfant à partir de 2 ans ou chanter, jouer d'un instrument (hautbois, violon, clarinette...), n'hésitez pas à nous contacter. Plus d'une vingtaine d'événements sont prévus cette saison pour le plaisir de se retrouver autour de moments uniques et conviviaux. Nous avons donc le plaisir de vous inviter au concert du nouvel an le 1er janvier 2022 qui aura lieu à St Georges ! Suivez notre actualité sur notre page facebook et sur notre site internet.

Au plaisir de partager avec vous bien plus que la musique...



FITGYM & SANTÉ

AVEC FIT GYM & SANTÉ, CONTINUE A BOUGER !

La nouvelle saison 2021-2022 démarre avec un nouveau bureau qui remercie l'ancienne équipe pour le travail accompli pour faire vivre cette association.



Le nouveau bureau n'étant composé que de 3 personnes (le minimum légal requis) nous recherchons des volontaires pour nous aider à faire perdurer cette association présente depuis de nombreuses années.

Les cours seront adaptés au protocole sanitaire qui sera en vigueur.

Voici le programme de cette nouvelle saison :

LE LUNDI 18H30 À 19H30, la session dynamique de Haute Intensité et Cross Training va perdurer. La mise à disposition du matériel dépendra du protocole sanitaire en vigueur.

LE JEUDI 18H30 À 19H30, le cours spécial **PILATES** conjugue sa mixité et réunit déjà une vingtaine de motivés pour travailler la respiration, l'alignement musculaire, la concentration et la coordination.

LE VENDREDI DE 9H À 10H, le **Yogastretch** combine l'alternance de postures et de relaxation. Nous avons repris nos activités en plein air avec marche nordique un **DIMANCHE** par mois.

Tarif annuel de 130 euros. Chèques vacances acceptés. Marche nordique 7 euros.

LES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes est en danger, il y a un manque cruel de bénévoles afin de pouvoir assurer ses diverses manifestations : Repas des Classes, Buvette du Forum des Associations, Fête de la mu-

sique, Marché de Noël etc ... Nous lançons un **SOS** à toutes

les bonnes volontés, pour nous aider à maintenir le COMITE DES FÊTES en place. Sinon, lors de notre assemblée générale nous serons dans l'obligation de mettre en sommeil cette association.

Pour rappel : Le comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population communale. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social.

Il n'y a pas à hésiter rejoignez-nous en appelant le 06 61 49 31 12



La date de l'assemblée générale est fixée au 20 octobre à 20 h.

C'est tout cela le COMITÉ DES FÊTES alors pour qu'il perdure....

ON COMPTE SUR VOUS LE 20 OCTOBRE